

# **Exposer en prison**

**Le laboratoire  
d'une fantasmagorie  
contemporaine**

**Delphine SAURIER**

# Sommaire

<b>Remerciements</b>	4
<b>Introduction</b>	7
<b>Chapitre 1</b>	
<b>Les projets culturels et artistiques en prison : connaissances et perspective communicationnelle</b>	13
La littérature de recherche sur les projets culturels et artistiques en milieu carcéral	15
Élargir les points de vue	19
La culture en prison saisie dans ses processus de communication	31
À l'épreuve de la fantasmagorie	39
<b>Chapitre 2</b>	
<b>L'accès au bien rare : expérience sensible et instrumentalisation</b>	43
Communautés, don et nouvel espace collectif	44
L'écriture de l'exposition comme technique de soi pour le détenu	55
Le rapport politique de soi à soi pour le professionnel de la culture	74
Subjectivation et instrumentalisation du dispositif	81
<b>Hors texte</b>	
<b>L'inauguration de l'exposition</b>	97
Photographies de Didier Plowy	
<b>Chapitre 3</b>	
<b>L'art et la culture au service des organisations</b>	113
Des configurations structurelles fragiles	114
Enjeux organisationnels et profits	129
Les coûts induits du projet	142
<b>Chapitre 4</b>	
<b>De la promesse à la fantasmagorie</b>	153
Un genre éprouvé pour une médiation en peine de dénomination	154
Une forme culturelle incarnée dans un dispositif	164
(Se) raconter	176

<b>Conclusion</b>	189
Complexité et ambivalence de l'objet	189
Le visible et le lisible	193
Pour une analyse communicationnelle des médiations	196
<b>Bibliographie</b>	201
<b>Annexe</b>	
Liste des personnes interrogées	211
<b>Table des sigles et abréviations</b>	213

### CARNET DE TERRAIN

Le 1<sup>er</sup> avril 2014

Y.

Y. est plutôt mince, en T-shirt type Lacoste et petit pull col V : élégant et décontracté dans son mode vestimentaire comme dans son maintien. Le crâne rasé, des traits doux rassemblés vers le centre de son visage, il me fait penser à des peintures persanes.

Il me fait progressivement découvrir sa vaste culture philosophique, littéraire, artistique... Comme M., il détonne dans le lieu. Contrairement à M., cette heure et demie passée avec lui ressemble moins à un cabinet des curiosités, mais plutôt à un fil toujours logique que l'on tire et avec lequel on sort des objets inattendus. Il me semble ému et même pour la complexité dont il parle et qu'il revendique. Il me semble être le premier détenu à me proposer un regard personnel et sincère en s'exposant dans ses contradictions.

« J'ai été bavard hein ! Il faut que vous sachiez que l'on n'a pas souvent l'occasion d'échanger en prison. » La parole du détenu, une parole d'enquêté comme les autres ? Assurément pas. Elle oscille entre soif de liens et contrôle de son image. La rareté des échanges implique une captation de l'espace de parole par le détenu, de façon quasi compulsive et souvent peu ordonnée : la revendication de l'expression de soi est parfois plus importante que le soi exprimé. Mais cette captation de l'espace de parole est cadrée par l'impératif accru de maîtriser son masque social. Y. semble échapper à la règle. Peut-être par sa perspective de libération prochaine. Les autres, il faudrait des heures d'entretien avant d'arriver au cœur du sujet – dans tous les sens du terme.

En somme, il y a davantage de probabilité que le détenu adhère aux valeurs sociales communes dès lors qu'il acquiert une reconnaissance sociale. Nancy Fraser précise que « se voir dénier la reconnaissance, ce n'est pas simplement être victime des attitudes, des croyances et des représentations méprisantes, dépréciatives ou hostiles des autres ; c'est être empêché de participer en tant que pair à la vie sociale, en conséquence de modèles institutionnalisés de valeurs culturelles qui constituent certaines personnes en êtres ne méritant pas, comparativement, le respect ou l'estime<sup>181</sup> ». Or, on l'a vu, le système carcéral, par l'antagonisme de

---

181 FRASER N., « Justice sociale, redistribution et reconnaissance », *Revue du MAUSS*, 2004/1, 2004, n° 23, p. 152-164, p. 159.

ses cadres, complexifie l'acquisition de cette reconnaissance sociale : elle ne peut se faire que dans le cadre d'îlots de reconnaissance<sup>182</sup>.

## L'atteinte de la réinsertion par le détour

La superposition des cadres conduit les détenus tantôt à la souffrance, tantôt au développement de tactiques<sup>183</sup> de contournement. En quoi cette analyse présente-t-elle une « autre manière de se constituer soi-même comme sujet moral de ses conduites [...] »<sup>184</sup> ? Répondre à la question revient à suivre Marcel Mauss lorsqu'il relève le trait complexe du don :

« De tous ces thèmes très complexes et de cette multiplicité de choses sociales en mouvement, nous voulons ici ne considérer qu'un des traits, profond mais isolé : le caractère volontaire, pour ainsi dire, apparemment libre et gratuit, et cependant contraint et intéressé, de ces prestations. Elles ont revêtu presque toujours la forme du présent, du cadeau offert généreusement même quand, dans ce geste qui accompagne la transaction, il n'y a que fiction, formalisme et mensonge social, et quand il y a, au fond, obligation et intérêt économique<sup>185</sup>. »

Autrement dit, quelle est la part de « fiction, formalisme et mensonge social », mais aussi d'« obligation » présente inéluctablement dans l'espace collectif caractérisé par le don ? En quoi cette part est-elle constitutive du souci de soi présent chez les détenus et les professionnels de la culture ?

Soutenir le processus de réinsertion sociale, lutter contre la récidive : tels sont des objectifs attribués par la Direction de l'administration pénitentiaire (DAP) aux projets artistiques et culturels en milieu carcéral. Tel est ce à quoi viennent contribuer les professionnels de la culture. Tel est ce que vient chercher le détenu. Il s'agit de développer des compétences servant à la fois la vie sociale et professionnelle, de situer le détenu dans des cadres de vie communs.

*« Ensuite hormis la loi, l'activité culturelle en détention remplit bien sûr des objectifs, et des objectifs d'insertion sociale, d'insertion professionnelle, des personnes qui sont placées sous main de justice qu'elles soient en détention ou en milieu ouvert. On sait que lorsqu'elles sont dans un atelier, ces personnes vont travailler leur expression, elles vont être dans un groupe, elles vont être en équipe, elles vont se confronter au regard des autres dans le groupe, elles vont apprendre ou du moins mettre en place une conduite de projet, s'ouvrir sur le monde, s'autonomiser, se remobiliser, s'éduquer, se former voire se professionnaliser. »* (Chargée du développement culturel, Bureau des politiques sociales et d'Insertion – PMJ2, actuel Mi2 –, DAP.)

182 ROSTAING C., « Une approche sociologique du monde carcéral », *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, 2012/3, n° 59, 2012, p. 45-56.

183 CERTEAU M. DE, *L'invention du quotidien*, tome I, *Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1990.

184 FOUCAULT M., *Histoire...*, *op. cit.*, p. 317.

185 MAUSS M., « Essai... », *op. cit.*, p.7.

Si le discours est étayé par des expériences probantes, il recouvre une réalité circonscrite de trois manières au moins. D'abord, le processus de subjectivation connaît une rupture de cadre dommageable. Ensuite, seul un type d'action culturelle développé sur du long terme peut se targuer d'avoir des effets en termes de subjectivation sur les détenus. Or, ce type de projet rassemble des détenus faisant partie du « haut du panier » (commissaire d'exposition, Maisons Victor Hugo, Paris) : ils fréquentent déjà les activités culturelles, la bibliothèque, sont en formation, et ont un rapport apaisé à la détention. Ils ne manifestent pas de problème social profond de rapport à l'autre. En somme, le projet ne touche pas la part très largement majoritaire de *non-public*<sup>186</sup> que l'on trouve en prison. Enfin, les effets constatés dans le cadre du projet et dans la temporalité de son développement ne sont pas pérennes. Cela pose la question de la responsabilité des détenus eux-mêmes dans leur accès à la culture : s'ils sont encadrés, certains diraient assistés, dans l'accès à la culture en milieu carcéral, ils s'y confrontent seuls lorsqu'ils sortent de prison – ce qui pose la question plus globale de l'accompagnement à la réinsertion sociale.

*« On peut les porter, on peut les aider, on peut les accompagner sur un temps, je leur avais dit dès le départ "vous allez trouver des choses belles, vous allez trouver des choses intéressantes, on va vous les montrer, après c'est à vous d'aller les chercher. Si vous ne foutez pas les pieds dans un musée après ce truc-là, c'est pas mon problème, ça m'est égal". Après, c'est une responsabilité individuelle. Quelqu'un qui doit apprendre la musique doit répéter la gamme pendant 10 ans et s'il ne la répète pas, il n'y arrivera pas. Il y a une partie de soi qu'il faut engager là-dedans. Après, ils le font, ils le font pas... c'est de leur responsabilité. »* (Commissaire d'exposition, Maisons Victor Hugo, Paris.)

*« Donc les détenus nous ont un peu chambrés, il y en a qui ont voulu participer [...]. C'est pas chambré, c'est péjoratif, mais des complices, vous savez, t'es passé dans l'autre camp, mais c'est une manière de se protéger eux parce qu'ils ont pas été pris, ne pas se poser de questions, ne pas se remettre en question. Parce que pour que les gens, les détenus se remettent en question et... il faut qu'ils s'investissent. S'ils le font pas de eux-mêmes parce qu'ils ont rencontrés ou la compagne, ou le projet, l'entreprise et le frère, etc., qui est dehors pour les aider, ça demande un effort intellectuel. Il faut avoir des personnes derrière qui accompagnent. Que ce soit un psychologue, soit un projet. Un moment qui n'a l'air de n'avoir rien à voir, mais qui te permet de réaliser des choses. Comme ce truc de rap où ils ont essayé de mixer, d'équilibrer le son, de faire un texte qui ait l'air de dire quelque chose. Ça a l'air de rien mais tu crées quelque chose. Et donc eux ils se protègent comme ça. Et c'est aussi parce que malheureusement, il y a une grande majorité de la population pénale qui vient des mêmes lieux géographiques, misère sociale, affective et intellectuelle, donc ils reproduisent les schémas dans lesquels ils ont grandi, c'est pour qu'entre guillemets ça sert pas à grand-chose si il y a pas les moyens à côté, c'est juste on les empêche de faire des bêtises mais il y a rien qui gère au milieu. Mais il y en a que ça a interpellé, un parce qu'il se dit "tiens je vais aller dans les RPS", enfin, les*

---

186 JACOBI D., LUCKERHOFF J. (dir.), « À la recherche du "non-public" », *Loisir & Société*, 32 (1), 2010.

*réductions de peine supplémentaires, et d'autres qui se disent "tiens pourquoi pas". Mais si par exemple [un détenu] est embauché dans le musée, ou l'autre on va dire "wouah", ça peut servir à quelque chose ! Mais ça reste comme ça lettre morte, c'est comme nous avec notre formation du musée, se servir des caméras et machin, maintenant les compétences on les a perdues parce qu'on les a pas mises à profit tout de suite. Et c'est ça qui est extrêmement dur. Non seulement ça coûte cher de nous former, mais si en plus il y a pas une structure, par exemple avec les associations pour travailler bah c'est... Ça coûte encore plus cher, ça a été vain. Voilà.» (Hadrien, commissaire détenu, CPSF.)*

Le projet artistique et culturel en détention comme levier de la réinsertion sociale : une fiction collective ? On constate que, de la même façon que le visiteur de prison trouve dans sa démarche ce qu'il y apporte, les acteurs du projet culturel trouvent dans celui-ci un miroir attestant de la réalité de leurs propres croyances.

*« Si vous voulez, visiteur de prison, il y a des contraintes juridiques, et il y a l'implication. C'est un petit peu l'auberge espagnole ! On y trouve ce qu'on y apporte ! Je crois que c'est une excellente synthèse ça. » (Visiteur de prison, CPSF.)*

Le projet artistique et culturel en détention est, de toute évidence, une fiction collective dès lors que l'on comprend la réinsertion sociale sous le prisme d'une insertion professionnelle. Les détenus ne s'y trompent pas et font prévaloir la valeur de délectation propre à l'art et *l'expérience esthétique*<sup>187</sup>, pour nier toute pertinence à l'idéologie de la réinsertion sociale, telle qu'édictée par les institutions.

*« On a échangé sur la Fondation, après j'ai expliqué que j'avais fait un dossier de subvention, que j'avais présenté le projet comme une sorte de réinsertion sociale, professionnelle, etc. Ça n'a pas été bien pris par les personnes détenues, donc on s'est permis de discuter avec eux, sur l'idée de réinsertion [...]. Ils ont dit de manière très pertinente, du coup, le débat était vraiment intéressant, que c'était plus un mot administratif. De l'administration. Le mot réinsertion. Et qu'eux, ils le prenaient comme... je le fais en très raccourci, je me souviens plus des mots, mais « loisirs, bien-être, surtout développement personnel, le partage... ». Enfin, ils le vivaient vraiment comme une expérience humaine. » (Chargée de mécénat, Direction de la communication et du mécénat, Rmn-GP.)*

Le projet artistique et culturel en prison sera une fiction collective tant que les espaces transitionnels entre le cadre de la détention et celui du projet culturel ne seront pas réfléchis. Pour autant, les matérialités de cette fiction ont des conséquences : il y a souci de soi pour le détenu et rapport politique au soi professionnel pour le personnel de la Rmn-GP. Ce souci de soi doit être corrélé et analysé en rapport à l'époque que nous vivons, « articulée aux injonctions à l'individuation, à l'autonomie, à la réalisation de soi dans le travail, à l'introspection psychologique et au bonheur consumériste<sup>188</sup> ». Dans ce cadre, le projet artistique et culturel en détention permet aux détenus l'accès à une représentation commune de l'homme moderne libre. Il y a aussi réappropriation du discours par

187 CAUNE J., *La médiation culturelle...*, *op. cit.*

188 CHANTRAINE G., « Prison et... », *op. cit.*, p. 21.

les détenus interrogés et instrumentalisation du dispositif culturel : ce faisant, les détenus construisent positivement leur carrière<sup>189</sup> de détenu au sein de la structure pénitentiaire dont ils dépendent. Qu'ils le fassent de façon stratégique (pour construire une image valorisante auprès des professionnels de la Justice, pour bénéficier de permission de sortir ou d'aménagement de peine) ou sur la base d'une expérience marquante, il faut noter qu'ils font partie de cette part infime de la population carcérale qui s'y engage. Volontariste, utilitariste, ou les deux à la fois, la démarche implique nécessairement une posture réflexive qui n'est pas commune à l'ensemble de la population carcérale.

*«Là, pour l'exposition "Le voyage", on a raccourci votre peine ?*

*Non, non. Honnêtement, on n'a pas raccourci. Mais je sais, j'ai un cerveau quand même, je sais que ça va me servir. J'ai pas fait ça que pour ça, je l'ai fait aussi parce que ça va me servir, mais j'ai pas fait ça que pour ça. Je préfère être franc ! C'est la vérité. Au début je voulais découvrir autre chose, j'ai vu qu'il y avait des possibilités. Et par la suite, encore mieux ! C'est une petite carotte qui m'a fait avancer, et puis après l'envie de le faire aussi. C'est un tout. » (Djamal, commissaire détenu, CPSF.)*

Le projet artistique et culturel fonctionne donc comme une « réquisition<sup>190</sup> », en ce sens où il constitue un ensemble de moyens techniques, idéologiques, formels qui poussent les détenus à l'utiliser et marginalise ceux qui ne l'utilisent pas. C'est bien une réalité si l'on écoute les façons dont les CPIP et les JAP utilisent le projet artistique et culturel pour réfléchir le parcours des détenus.

L'expérience sensible du projet culturel se nourrit donc à la fois d'un désir de subjectivation, d'une injonction sociale à l'individualisation, d'une forme culturelle comprise comme une réquisition, d'interactions régis par le principe du don... Considérant cette expérience dans le cadre de ce premier niveau de configuration (les détenus et les professionnels de la culture), on constate qu'il y a à la fois illumination et instrumentalisation. On va retrouver ce deuxième effet en décalant le regard sur le deuxième niveau de configuration : celui des organisations.

---

189 La notion est ici comprise telle qu'a pu la développer Howard Becker. Voir BECKER H., *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 1963 [1985].

190 JEANNERET Y., *Critique...*, *op. cit.*





Hors texte

# L'inauguration de l'exposition

Photographies de Didier Plowy



© Didier Plowy



© Didier Plowy



© Didier Plowy



© Didier Plowy

Cette situation explique que les façons de s'engager dans le projet culturel rompent avec les modes de fonctionnement habituels. Du côté du CPSF, si la direction du centre est porteuse du projet, elle sollicite les deux autres directions présentes sur le site et ce de façon directe, malgré la présence d'un coordinateur culturel. Tandis qu'un seul service de la Rmn-GP est chargé du suivi du projet et constitue le contact auprès du CPSF, malgré la mobilisation de professionnels en provenance de multiples services. On le voit, le projet d'exposition « Le voyage » recouvre des enjeux essentiels de position et de représentation à la fois pour les organisations et les acteurs professionnels.

## Enjeux organisationnels et profits

Les professionnels de la culture évoquent la nécessaire « démocratisation de la culture ». Les professionnels de la justice parlent de l'importance de la « réinsertion ». L'ensemble des acteurs du CPSF et de la Rmn-GP souhaite assurer les conditions de l'accès à la culture remplissant ainsi leur mission relative au « droit à la culture ». Les détenus soulignent l'importance de « s'ouvrir à la culture ». Tous adhèrent à ces images projetées de la fantasmagorie de la prison qui tendent à cacher des enjeux organisationnels essentiels.

### « Le voyage », ou comment assurer et illustrer ses missions

Chacune des structures constitue un système imbriquant des missions, des processus et des individus faisant émerger un faisceau d'enjeux singuliers.

*« Je pense que de toute manière, on a tous des intérêts... Je pense que l'intérêt commun, c'est les personnes détenues, et ce qu'on leur apporte, mais après, on a tous notre manière de voir forcément le champ d'action. Voilà. L'intérêt final pour tout le monde, c'est de leur apporter quelque chose, enfin j'espère, enfin j'imagine ça. Mais après, on a tous peut-être nos motivations secondaires. Moi, c'est pour la réinsertion, la préparation à la sortie, l'évolution de la personne. J'entendrais si... C'est peut-être pas le cas, mais j'entendrais que ma collègue de l'établissement me dise : "Moi, ça change le climat de ma détention, elle est plus saine, les gars sont contents, donc c'est plus facile pour moi en termes de sécurité du personnel". Voilà. Pour la Rmn, j'attendrais aussi qu'ils me disent : "On est content, on a ouvert la culture à un public différent." Public différent pour eux qui est pour moi un public normal, c'est le mien. Voilà, donc on a tous certainement une vision... Ou un intérêt particulier, spécifique à d'où on vient et ce qu'on fait. Mais concrètement, ce qui compte, c'est le projet, et pour qui on le fait. » (Directrice SPIP, CPSF.)*

Ainsi, en développant un projet culturel en centre pénitentiaire, le chef d'établissement pénitentiaire travaille la dimension sécuritaire pour la structure et ses personnels; le directeur du SPIP travaille à la réinsertion des détenus; le directeur

du site (Themis FM) soutient l'action conjointe des deux autres directions ; la Fondation Carasso œuvre pour « changer les regards avec l'art<sup>217</sup> » ; la Fédération Léo Lagrange répond à sa mission d'éducation populaire ; enfin, le directeur de l'établissement culturel assure sa mission d'ouverture à de nouveaux publics. En somme, les acteurs remplissent leurs missions professionnelles.

La seule justification commune aux deux structures principales puise dans la loi et la convention signée entre le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la Communication : l'accès à la culture est un droit et les professionnels des deux ministères ont pour mission de l'appliquer.

*« Donc ce que l'on rappelle nous en tout cas dans les orientations de la DAP en matière culturelle, c'est déjà que la culture en détention mais aussi auprès des personnes suivies en milieu ouvert est inscrite dans la loi et rien que pour ça, du coup, nous faisons respecter la loi. On a comme article de loi l'article 27 de la loi pénitentiaire, qui stipule que toute personne condamnée est tenue d'exercer au moins une des activités qui lui est proposée par le chef d'établissement et le directeur du SPIP, ayant pour finalité la réinsertion de l'intéressé. Je ne vous le cite pas intégralement tel qu'il est, mais vous pourrez la retrouver dans la loi pénitentiaire. Ensuite nous avons des articles du code de procédure pénal, qui structure la mise en place des activités culturelles et socio-culturelles en détention, et donc qui sert de base pour les terrains. À savoir comment ça s'articule avec la détention, qu'est-ce qu'on fait quand on veut diffuser des œuvres écrites, plastiques, audiovisuelles, etc. – quelle est la procédure, etc. Voilà donc ça c'est la première chose. »* (Chargée du développement culturel, Bureau des politiques sociales et d'insertion – PMJ2, actuel Mi2 –, DAP.)

Pourtant, le projet d'exposition « Le voyage » ne paraît pas toujours opportun au regard de ces missions. Comment faire accéder – et faut-il absolument faire accéder – à un lieu d'exposition des « non-publics » de la culture<sup>218</sup> ? En quoi un projet engageant seulement dix détenus pourrait-il assurer la sécurité des personnes ? Qu'advient-il des autres codétenus ? N'y a-t-il pas un risque de clivage avec les surveillants qui constatent qu'un projet d'une telle ampleur ne leur est pas (ou pas d'abord) destiné ? Encore une fois ? Finalement, ce projet permet-il sans contester aux acteurs de remplir leurs missions professionnelles ?

À regarder de plus près la mission qui consiste à faire accéder tous les publics à la culture et la façon dont le « groupe musée » a été constitué, il semblerait qu'il existe un décalage entre la promesse de faire médiation à travers ce projet et la mise en acte.

*« Et là en 2013 on a à peu près les mêmes chiffres à savoir que 1,5 % de la population est déscolarisée, 4,7 % ne parle pas le français, 5,1 % le parle de manière rudimentaire, 47,9 % sont sans diplômes, 79,9 % ne dépasse pas le niveau CAP, 28,8 % sont issus de*

217 Il s'agit du titre d'une partie de la brochure de présentation (*Entretenir la vie, enrichir l'esprit*) de la Fondation Carasso. Se reporter à la brochure disponible via le lien suivant : [http://www.fondationcarasso.org/sites/default/files/redacteur/fichiers/fondation\\_carasso\\_brochure\\_fr.pdf](http://www.fondationcarasso.org/sites/default/files/redacteur/fichiers/fondation_carasso_brochure_fr.pdf) (page consultée le 27 décembre 2016).

218 Voir JEANSON et JACOBI D., LUCKERHOFF J. (dir.), « À la recherche... », *op. cit.*

*curcus courts ou d'échec du système scolaire, 26,7% des personnes rencontrées échouent au bilan de lecture proposé, 10,9% sont en situation d'illettrisme au regard du test. Donc en effet ça, c'est la population incarcérée car ce test-là, pour repérer le niveau de lecture, est passé systématiquement en détention. Alors donc pour vous dire un petit peu justement, c'est aussi ces profils là que... la culture répond à ce besoin-là. C'est-à-dire qu'elle permet d'aborder autrement que par un cursus scolaire classique qui a en général échoué pour ces personnes, elle permet donc de se remobiliser autrement sur un projet, de se cultiver autrement, de reprendre goût, d'être intéressé au savoir mais de façon détournée. On appelle ça chez nous la pédagogie du détour : on va œuvrer grâce à la culture à faire que la personne vienne déjà, qu'elle vienne à l'atelier, qu'elle vienne à l'heure, c'est déjà assez ambitieux en soi pour certaines personnes, qu'elles arrivent à parler d'elles-mêmes devant d'autres, et puis en plus de ça qu'elles acquièrent des connaissances – mais par un biais ludique.» (Chargée du développement culturel, Bureau des politiques sociales et d'insertion – PMJ2, actuel Mi2 –, DAP)*

*« Ils ont choisi les détenus, moi j'ai rédigé un truc en disant voilà ce qu'on peut faire, voilà en quoi va consister le travail : de choisir le sujet, de sélectionner des œuvres, de travailler sur la scénographie, etc. Ça a été diffusé. Des gens se sont inscrits. L'administration a choisi, on n'a pas eu droit de regard [...]. Moi je les connaissais pas. Ils m'ont dit après : "Oon vous a choisi le dessus du panier." C'est-à-dire des gens motivés, capables de s'investir, désireux de faire autre chose. » (Commissaire d'exposition, Maisons Victor Hugo, Paris.)*

**De même, faire entendre aux surveillants que le projet est bénéfique à tous, y compris à la vie en détention, a fait l'objet d'un travail d'accompagnement de fond.**

*« ... il a quand même fallu les sensibiliser, et leur marteler que ce projet était important pour la structure dans sa globalité, et que pour que ça marche, il fallait aussi qu'eux soient des bonnes courroies de transmission avec les autres personnels plus éloignés de cette affaire et qui pouvaient y voir, comment dirais-je, simplement : "On fait un musée pour les détenus, et nous, on nous donne pas une salle de sport, alors qu'on la demande." Vous voyez, ce genre de choses, ce type de raccourcis. » (Directeur d'établissement, CPSF.)*

S'il existe des disparités au niveau national, dues à la stratification sociale qui caractérise les détenus et les personnels de surveillance, la construction de liens et d'espaces de sociabilité entre détenus et surveillants demeure une préoccupation commune aux directions d'établissements. La difficulté est accrue en région parisienne, où se situe le CPSF, puisque les centres de détention font se côtoyer des détenus majoritairement de la région parisienne et des jeunes surveillants en provenance de la province<sup>219</sup>. Le choc de la rencontre est alors important opposant fortement les pratiques, les modes de pensées et les registres de valeurs. Dans ce contexte, le projet fait courir le risque à l'administration de voir se développer des frustrations et des récriminations de la part des surveillants. C'est pourquoi les surveillants en charge d'encadrer le projet ont été mobilisés afin de diffuser un message positif sur le projet auprès de leurs collègues.

<sup>219</sup> FASSIN D., *L'ombre...*, *op. cit.*



Ces difficultés que l'on a tenté de désamorcer et ces choix opérés au mépris de la promesse énoncée montrent que le projet n'est pas seulement une façon de remplir des missions professionnelles, mais qu'il en est aussi une illustration. D'ailleurs, ces enjeux se sont particulièrement manifestés au moment du vernissage et tout au long de l'ouverture de l'exposition. Préoccupées par la construction de leur image, les deux structures principales ont mis partiellement de côté le rapport aux autres acteurs du projet, créant alors des tensions, voire des malentendus, particulièrement à partir de l'inauguration<sup>220</sup>.

*« Et leur regard sur le dispositif et sur la culture ?*

*Je pense que c'est beaucoup plus compliqué pour eux que pour nous. Le boulot à l'intérieur des musées, il est à peu près fait, je pense que de l'autre côté, c'est pas du tout fait. Le problème, il est là [...]. J'ai le ressenti des détenus, surtout au moment où l'exposition a été ouverte. Mais je ne sais pas si c'est vrai ou pas. Il faut prendre ça avec beaucoup de méfiance. Il faudrait vérifier si c'est vrai ou pas. L'exposition était ouverte en principe à destination des détenus, du personnel, des familles des commissaires, des groupes invités. Avant le vernissage, je me suis volontairement retiré, je voulais que ce soit eux qui prennent toute la place. Je suis retourné les voir un jour au mois de novembre. Ils m'ont dit que les détenus ne pouvaient pas voir l'exposition. En revanche, quand ce sont des groupes invités par la directrice, tout le monde est au garde à vous et on veille que l'accès soit garanti. Un m'a dit que ça faisait six mois qu'il demandait à voir le dentiste, et comme il y avait la visite de je sais pas qui, le dentiste l'a reçu l'après-midi même pour être présentable. Ils m'ont dit que plus d'invités ont vu l'exposition que de détenus. À vérifier avec les chiffres. Mais si c'est ça, je pense qu'il y a vraiment du boulot à faire du côté de l'administration. » (Commissaire d'exposition, Maisons Victor Hugo, Paris.)*

*« Je pense que c'est la médiatisation du projet qui a changé beaucoup de choses au sein de l'établissement. Je pense que les gens se sont impliqués un peu comme il fallait, ils ont fait, a minima, pour certains, je pense, le travail. Mais sans bien comprendre l'ampleur du projet avant que ce soit médiatisé. Pour les détenus, c'était ça aussi. Enfin je pense que personne ne réalisait dans... Comment c'était lancé, enfin dans quoi l'établissement s'était lancé, et le SPIP s'était lancé, avant de voir... avant d'assister au vernissage, et de voir qui était présent, le nombre de personnes présentes. Et ensuite, de voir la médiatisation, l'ampleur que ça avait pris. Là, je pense qu'il y a un certain nombre de gens qui ont compris effectivement dans quoi on s'était lancé, et qui eux par contre ont eu un regard très différent, parce que d'un seul coup se sont dit que vu que les échos étaient hyper élogieux dans la presse, car ils étaient très nombreux. Ce qu'on nous avait dit, c'était étonnant qu'il y en ait autant, et qu'ils étaient tous vraiment dithyrambiques. J'ai vu certaines personnes, d'un seul coup, se dire qu'il y avait moyen d'en profiter. Normal. Enfin c'est normal... C'est pas anormal en tout cas. Et de se dire que oui, effectivement, il y avait une publicité pour l'établissement, pour des services différents, pour des personnes différentes. » (Conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation, SPIP, CPSF.)*

---

220 L'inauguration constitue également un moment qui a correspondu au départ du coordinateur culturel, ce qui a sous doute amplifié les difficultés.

## Questions de représentation

S'il s'agit d'assurer ses missions, il est aussi question de les illustrer. Il convient donc de rendre lisible une démarche logique et cohérente par rapport aux missions professionnelles et à la promesse institutionnelle, mais aussi de rendre visibles ces missions en les illustrant par un projet d'exposition. En somme, le potentiel représentationnel du projet est essentiel et les engagements doivent aboutir à des bénéfices d'image.

### *Exister dans et pour son institution*

Le projet culturel est donc rapidement perçu par les professionnels des structures comme un outil de valorisation institutionnelle, une vitrine donnant à voir, à sa tutelle, la qualité du travail accompli. Les enjeux sont alors de deux ordres : individuels et organisationnels. Les enjeux individuels peuvent se résumer à la question de la trajectoire professionnelle, la carrière, conditionnée par l'organisation mais sur laquelle l'employé a des marges d'action : le projet culturel peut dans ce cadre constituer un instrument de valorisation et de singularisation. Les enjeux organisationnels concernent le fonctionnement de la structure et de ses services, les missions, les budgets ou encore la latitude à l'action.

*« Notre président... La masse d'interlocuteurs qu'il a à sa disposition et qui sont en capacité de prendre concrètement en charge les décisions qu'il transmet est relativement importante. C'est pour cela qu'il délègue [...]. Et concrètement le président s'est très vite investi mais je crois au niveau ministériel. »* (Responsable de la régie des œuvres, département des expositions, Rmn-GP)

*« ... C'est du bénéfice pour le service, et pas de se dire : "Pour le bien commun de l'établissement ou des détenus", ou que c'est un projet qui a du sens, etc. Mais plus effectivement pour un bénéfice qu'on peut en retirer.*

*Et pour un SPIP, le bénéfice, ça pourrait être quoi ?*

*En principe, nous, on est en charge de tout ce qui est la culture en fait, donc à partir du moment où un projet culturel est hyper valorisé comme ça, je pense qu'il y a une partie de notre service effectivement qui peut communiquer à partir de ça, enfin qui peut mettre ça en avant, un certain nombre de choses. Enfin c'est en interne, c'est vis-à-vis de la pénitentiaire. Je pense que c'est à un niveau régional ou au niveau de l'administration centrale. Alors après, ça peut être intéressant aussi, parce que ça peut nous permettre de développer... Ce que je veux dire, c'est pas juste pour des intérêts de personnes qui viseraient certaines promotions. C'est aussi de se dire qu'on aura des financements plus simplement pour d'autres projets, peut-être pas aussi ambitieux, mais peut-être plus ambitieux que ceux qu'on peut avoir maintenant. Peut-être qu'on aura des enveloppes budgétaires plus facilement. »* (Conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation, SPIP, CPSF.)

Conséquemment, le projet devient un espace dans lequel les enjeux de territoire et de position des acteurs et des structures sociales s'expriment fortement. Cette configuration a impliqué, à partir de l'inauguration de l'exposition, une redéfinition implicite des priorités fixées par la promesse institutionnelle :

la place et le rôle des détenus (qu'ils soient commissaires ou visiteurs) ont été traités comme secondaires.

« On m'a dit que parmi les visiteurs de l'exposition, il y avait eu trop d'institutionnels. Vous êtes d'accord ?

Oui, honnêtement oui. On a très mal vécu ça. Quand c'était les détenus qui devaient venir visiter l'expo, il n'y avait pas grand-chose de mis en place. Il y avait un surveillant. Et encore ! Quand il y avait un surveillant ! Sinon, non il n'y a pas de surveillant donc la visite est annulée. Donc tous les détenus n'ont pas pu visiter l'exposition. Il y a eu beaucoup de problèmes à ce niveau-là. Mais par contre, quand un institutionnel vient, je sais pas qui, mais branle-bas de combat. Il y a 14 surveillants, il y a la direction, là il y avait tout le monde. Et ça c'est quelque chose qu'on n'a pas trop aimé par rapport à l'administration pénitentiaire. D'un côté, c'est notre projet aussi. À la base, le projet a été fait pour les détenus. Il a pas été fait pour les institutions. Et on s'est rendu compte que ça a pas toujours été le cas. Que la Rmn vienne, ça c'est sûr, les bénévoles. Après il y a trop eu le député untel qui vient et l'autre qui vient, l'autre qui vient. Et là on nous fait tous appeler. On nous presse hein ! "Dépêchez-vous, on vous attend." Parce qu'il y a la direction derrière "Ils sont où ? Allez, vite !" Alors que quand c'est les codétenus. Et même nos familles hein ! Même pas une personne de la direction de présente. Même pas un petit... un ou deux surveillants, on vous laisse faire le tour de l'expo, on vous laisse avec vos familles et au revoir. J'ai trouvé ça un peu léger. On aurait pu avoir au moins un petit goûter ! » (Djamal, commissaire détenu, CPSF.)

Il est également probable que les catégorisations fortes dont font l'objet les détenus de la part des acteurs de l'administration pénitentiaire<sup>221</sup> ont joué un rôle dans cette redéfinition des priorités : en termes de légitimité culturelle, les détenus apparaissent comme un public secondaire comparativement aux partenaires et tutelles. Néanmoins, le manque de moyens et les rapports tendus avec la Rmn-GP à ce moment du projet peuvent également expliquer ce *verbatim*.

« Pour l'administration, je serai plus critique. Parce que j'ai vu dans l'accompagnement, dans le nombre de détenus qui ont pu visiter l'exposition, quelque chose de plus critique. Il y a eu un détournement. Par des petits gestes, comme la BD qui n'est pas distribuée ou le Petit journal resté en cageots, il y a une sorte de mépris pour les détenus. Quand [la directrice du CPSF] est venue, ils en ont profité pour poser des questions qui n'avaient rien à voir avec l'exposition. Parce qu'il n'y a pas d'autre espace d'expression possible entre les détenus et l'administration [...] » (Illustratrice bande dessinée.)

### « Le voyage », l'inscription territoriale, la valorisation économique

Chef d'établissement, directeur de site et directeur du SPIP ont pour mission l'intégration d'une prison sur son territoire. Tâche malaisée, d'autant plus lorsque l'implantation est récente, ce qui est le cas du CPSF sur la commune de Réau. Elle a suscité des prises de position fortes de la part des élus locaux et des citoyens.

221 Sur ce point, consulter FASSIN D., *L'ombre...*, *op. cit.*

L'image négative d'un centre de détention a précédé la pose de la première pierre. Dans ce cadre, un projet culturel comme « Le voyage » devient un instrument de valorisation du lieu sur son territoire, de négociation permettant l'inscription locale, d'entretien et de renforcement des relations partenariales.

*« J'ai vécu le vernissage, j'ai vécu l'organisation des visites, parce qu'effectivement, dans l'organisation, on a ouvert plusieurs journées avec des partenaires, plusieurs services. Donc pour moi, ce qui a été de ma mission, c'est d'organiser une journée pour ouvrir cette exposition aux partenaires du service. Vous me direz, ça a l'air simple, mais pas tant que ça quand on arrive en début de mois pour, trois semaines après, inviter l'ensemble des partenaires du service qu'on ne connaît pas, puisqu'on a... Moi, je ne venais pas de la Seine-et-Marne. Donc ça a l'air anodin, mais ça l'est pas tant que ça, parce qu'il fallait pas se loucher, et inviter le maximum de personnes. Et finalement, je pense que le bilan est positif, parce qu'il y avait 70 personnes qui sont venues sous invitation du SPIP en une journée, donc on en avait 35 le matin, 35 l'après-midi, avec des heures... C'était quand même un peu organisé de manière militaire, mais les gens ont pu apprécier, et c'était important aussi pour le service d'ouvrir à ses partenaires. Parce que nous, on fonctionne avec nos partenaires. Partenaires comme par exemple les visiteurs, partenaires comme le SAN (Syndicat d'agglomération nouvelle) de Sénart... Parce que c'est un service départemental, je le répète. Et donc c'est l'ensemble du département, les médiathèques de plusieurs villes. » (Directrice SPIP, CPSF.)*

*« Au départ, le SPIP si vous voulez était suiveur, pas freinant. Mais il n'y a pas eu de portage. Non, le portage, il était très clairement au niveau de l'établissement... Bon ce qui était logique, en contexte de l'ouverture, identifier un lieu, mettre les personnels dans la boucle, enfin l'enjeu, il était clairement là [...]. Quelque chose aussi que j'ai essayé de vendre, je vous ai dit tout à l'heure que la prison, on l'avait appelé le Centre pénitentiaire sud-francilien pour mettre de la distance avec la commune. D'un autre côté, cette prison, elle s'est implantée sur la ville nouvelle de Sénart, et elle a été mal vécue. C'est-à-dire que les élus, pour faire court, étaient majoritairement hostiles à cette implantation. Ils considéraient que c'était pas un investissement qui les intéressait. Enfin vous voyez, c'est tout le débat sur "une prison, c'est utile, mais loin de chez nous". Voilà, donc j'ai essayé de faire vraiment du lobbying de ce point de vue, en essayant de leur vendre un petit peu l'établissement, en leur disant : "Ça va faire venir des gens, les personnels, ils vont s'installer là, ça va créer de la richesse". C'est sûr qu'en termes d'image, pour le territoire... Puisqu'eux, sur la ville nouvelle de Sénart, ils sont un peu sur une démarche, vous voyez, de vendre leur territoire, essayer de faire venir des entreprises, des équipements culturels rayonnants, etc. Et bon voilà, ils ont le sentiment que l'État n'a jamais rien fait pour eux. Le seul équipement qu'on leur a proposé, c'est une prison. Donc ils étaient assez remontés. Bon néanmoins, on a abouti à quelque chose d'assez stabilisé, c'est-à-dire : "Bon, on n'a rien contre vous, mais voilà, on souhaite pas s'afficher à vos côtés plus que ça." Donc j'ai essayé de leur vendre le Grand Palais, en leur disant : "Ce qui va se passer avec le Grand Palais, si on arrive à faire ce musée, etc., vous verrez, ça va valoriser aussi votre territoire, parce que voilà, il y aura peut-être des ponts qui seront possibles entre le Grand Palais et puis les communes du coin, pour faire des choses". Bon donc ils ont été intéressés, mais bon, de loin quand même. » (Directeur d'établissement, CPSF.)*

**CARNET DE TERRAIN**

Le 25 février 2014

Réveillée à 4 h 20. Levée à 4 h 40. Départ par TGV de Nantes pour Paris par le premier train de 6 h 15. Arrivée avec une demi-heure de retard. Enfin à Paris, je rentre dans les couloirs du métro en direction de la ligne 4. Arrêt Les Halles. 9 h 40, à la recherche du quai du RER D direction Melun. Incident sur la voie avec rétablissement de la circulation prévu vers 11 heures. Un train passe à 9 h 53 : soulagement. Les banlieues s'enchaînent avec une alternance de pavillons des années 1920, d'entrepôts SNCF, d'usines, de barres et tours de cités, d'espaces à l'abandon... Une dizaine de personnes se trouvent dans le wagon. Des portables sonnent et j'entends parler russe, arabe et italien.

Villeneuve-Saint-Georges, Montgeron – Crosne, Yerres, Brunoy, Boussy-Saint-Antoine, Combs-la ville – Quincy, Lieusaint – Moissy, Savigny-le-Temple – Nandy. La fatigue m'envahit. J'ai la migraine. Je suis en retard.

Je vois les miradors du train, derrière des bâtiments Leclerc. J'y suis. Un kilomètre de marche avant d'arriver au CPSF. Plusieurs carrefours, des camions. L'idée qu'il faut se diriger dans cette direction sans certitude toutefois : aucune signalétique indiquant le centre pénitentiaire dans la ville ni à ses abords. Une petite route avec à l'angle un « Restaurant authentique : la Mare au diable » et un hard discount en face. Toujours pas d'indication, seules les tours me guident. Des murs, des grilles, un parking à longer. Enfin, une porte en fer bordeaux sur laquelle est inscrit « ENTRÉE ». Rien n'invite à arriver jusqu'au site, rien n'invite à y rentrer hormis cette information laconique.

On le constate, les parties prenantes sont particulièrement différentes : les élus locaux et les riverains préoccupés par l'image de leur territoire et les structures œuvrant pour la réinsertion des détenus ou l'accès à la culture pour tous. La réception du projet d'exposition est alors nécessairement différenciée. Quoiqu'il en soit, la valorisation du projet permet de créer un nouvel équilibre dans le processus de médiatisation dont la prison fait l'objet. C'est l'image du CPSF lui-même qui est travaillée en direction des parties prenantes.

*« Pour l'établissement je pense que, oui, ça a permis de montrer qu'ils étaient dynamiques et partie prenante de choses passionnantes et intéressantes ; ça a permis de contrebalancer certaines presses un peu négatives au cours de l'année écoulée. Et c'était bien de montrer que voilà, Réau, il y avait des choses extrêmement positives qui s'y déroulaient, contrairement à ce qu'on pouvait entendre ici et là. » (Coordinateur culturel, Fédération Léo Lagrange, CPSF.)*

Sur la période qui couvre la revue de presse consacrée à l'exposition « Le voyage », un corpus secondaire de 47 articles comprenant « prison » et « Réau » dans les titres a été constitué. Dix articles évoquent des projets culturels en détention, dont 8 portent précisément sur l'exposition<sup>222</sup>. La majorité des autres articles porte sur la gestion de la dangerosité des détenus (9 sur une tentative d'évasion, 6 sur le laxisme du centre pénitentiaire, 4 sur les revendications des surveillants),

<sup>222</sup> Cette recherche, faite à l'aide du moteur de recherche Europresse, a permis de constituer un corpus secondaire. Il ne s'agissait alors pas d'être exhaustif comme pour le corpus d'articles portant sur l'exposition « Le voyage », mais de comprendre, sur la base d'un corpus stable, la part des articles selon leur thématique.

des problèmes logistiques d'électricité et de gaz (7), l'affaire Colonna et la vie en détention (le mariage en prison, le recrutement d'intervenants extérieurs par la Croix-Rouge et la condamnation des femmes qui ont aidé leurs compagnons détenus). En somme, 26 articles sur 47 sont consacrés aux problématiques de gestion des bâtiments et des individus. En l'absence de médiatisation de l'exposition, rien (ou presque) ne vient contrebalancer l'effet négatif des dénonciations pour laxisme à l'encontre du CPSF, à travers des titres tels que : « Réau, la prison où les criminels font la loi » (*Aujourd'hui en France*, 19 juin 2013), « L'incroyable anarchie de la prison de Réau » (*Le Parisien*, 19 juin 2013), « À Réau, la prison du "laisser-aller" » (*Europe 1*, 19 juin 2013).

Du côté de la structure culturelle, le même enjeu de construction identitaire se pose en raison de la fusion récente entre la Rmn et le Grand Palais. À la différence près que le territoire n'est pas hostile comme il peut l'être pour le CPSF, mais il est saturé en propositions culturelles. L'objectif n'est donc pas de développer le partenariat mais d'affronter « *la concurrence* », pour reprendre le terme même de certains professionnels de la culture interrogés.

« ... [Le président de la Rmn-GP] *prenant l'institution avec une nouvelle identité à construire, c'était le résultat de la fusion Rmn-Grand Palais. [Le président] est arrivé à la tête de cette nouvelle entité. [Le directeur du CPSF] disant "j'aimerais bien faire quelque chose avec la Rmn-Grand Palais". C'est juste ça qui a été dit. "Ce serait peut-être l'occasion que la Rmn-Grand Palais fasse un projet avec ce centre". Et [notre président] de nous dire "allez voir ce directeur de centre" [...]. Il y a quand même un cadre institutionnel qui existe depuis fort longtemps entre les deux ministères. Le Louvre, Versailles, tous les grands établissements ont des projets avec les centres pénitentiaires. Nous, on venait d'être créés, on ne jouait pas encore dans cette cour-là. Et voilà, on va le faire. C'est encadré, c'est légitime d'un point de vue institutionnel, on le fait. On ajoute ça au tableau de chasse, c'est un peu ça.* » (Directrice adjointe en charge des publics, Direction des publics et du numérique, Rmn-GP)

Un projet tel que « Le voyage » permet de rendre visible auprès de différentes strates de publics (partenaires, tutelle, espace public) le savoir-faire de la Rmn-GP. Sa médiatisation est donc l'occasion de travailler sa notoriété et sa réputation.

« *Ça a représenté un coup de pub phénoménal aussi, et ils ont très bien mené leur barque, ils ont vraiment cette compétence-là d'un bout à l'autre. C'est-à-dire trouver des mécènes, mobiliser des financements auprès du ministère de la Culture, auprès de la Direction générale des patrimoines, auprès de beaucoup de choses ils ont vraiment montré qu'ils étaient compétents pour faire ce genre de choses auprès d'un public qu'ils ne connaissaient pas. Je pense que ça a été très utile pour être visible, et visible d'un maximum de gens et y compris du grand public.* » (Coordinateur culturel, Fédération Léo Lagrange, CPSF)

En effet, comme le partenaire privé du CPSF, la Rmn-GP<sup>223</sup>, en développant un tel projet, peut revendiquer des compétences susceptibles d'être mises au service d'autres institutions, autrement dit, commercialisables. Via son site internet, la structure culturelle précise être un :

« Acteur majeur de la scène culturelle internationale, la Rmn-GP produit des expositions de haut niveau scientifique, rassemblant des œuvres venues du monde entier, issues de collections publiques et privées [...]. L'établissement propose ses savoir-faire aux musées qui souhaitent bénéficier de son réseau et de ses capacités logistiques, dans le cadre de co-organisations ou de prestations de service<sup>224</sup>. »

De même les rapports d'activités sont consultables à partir du site internet de la Rmn-GP et ont vocation à présenter la structure au grand public, mais aussi aux éventuels partenaires. Dans le rapport 2013, il est précisé que « La Réunion des musées nationaux-Grand Palais est le premier opérateur culturel européen [...]. Un projet fort : faire partager au plus grand nombre l'expérience de la beauté » (p. 3). C'est chose faite avec le projet d'exposition « Le voyage » qui permet au président de la Rmn-GP de revendiquer de « nouvelles approches artistiques » à même d'assurer le « renouvellement des publics » :

« Poussant plus loin notre volonté de favoriser la vie culturelle sous toutes ses formes, nous nous sommes engagés dans un projet inédit aux côtés des ministères de la Culture et de la Justice : monter l'exposition "Le voyage" au centre pénitentiaire de Réau, fruit du travail conjoint d'un groupe de détenus et d'un historien de l'art. Une belle expérience culturelle et humaine qui a été saluée dans la presse pour sa qualité et les horizons qu'elle a ouverts<sup>225</sup>. »

Aussi, les professionnels de la Rmn-GP interrogés ont la conscience aigüe que, par le biais de l'exposition, la structure travaille son positionnement vis-à-vis de la concurrence parisienne.

« ... C'est assez symptomatique des établissements parisiens entre eux, c'est "j'ai fait mieux que toi", que le voisin. Là on a fait mieux que le Louvre avec le dernier projet emblématique sur le sujet de Poissy avec ses reproductions. Nous on a mis des vraies œuvres. En même temps, je rappelais autour de moi que des vraies œuvres dans des prisons, il y a pleins de musées en province qui l'ont fait. Mais à Paris, c'est comme si ça n'existait pas ! [rire] Donc il y avait ce petit jeu comme ça concurrentiel. » (Directrice en charge des publics, Direction des publics et du numérique, Rmn-GP.)

223 Dans leur analyse du projet 13 200, Madeleine Akrich et Michal Callon précisent que les entreprises viennent développer des compétences, ensuite exportables et commercialisables. Pour ce faire, elles sont « conscientes du fait qu'il s'agit d'un secteur sensible sur lequel elles ne peuvent se permettre aucun faux pas, au risque de ternir irrémédiablement leur image de marque » (AKRICH M., CALLON M., « L'intrusion des entreprises... », *op. cit.*, p. 300).

224 <http://www.RMN.fr/les-activites-de-la-RMN-gp/missions-et-metiers/organiser-une-exposition> (page consultée le 15 avril 2020).

225 « Éditorial » de Jean-Paul Cluzel, rapport d'activité, Rmn-GP, 2013, p. 5.

La valorisation des organisations par le biais de l'exposition et de sa médiatisation est donc plurielle et concerne toutes les structures engagées dans le projet. C'est également le cas de la Fondation Daniel et Nina Carasso qui mentionne « Le voyage » dans sa brochure de présentation<sup>226</sup>, en tête des actions qui visent à « permettre d'éveiller à l'art tout au long de la vie » afin de « faire de l'art un moteur de citoyenneté » (p. 22). Il s'agit toujours d'une valorisation symbolique sur le territoire, et d'une valorisation économique indirecte pour le partenaire privé du CPSF, la Fondation Carasso et la Rmn-GP. Dans le secteur culturel, une régulation des positions est envisagée par les personnes interrogées qui constatent, post projet, une « *saine émulation* », engageant les établissements parisiens à envisager des partenariats avec l'administration pénitentiaire, ainsi que le développement d'une réflexion sur un travail conjoint des établissements culturels à entreprendre auprès de l'administration pénitentiaire.

*«Après, pour une institution comme la nôtre qui brasse des millions de visiteurs, faire une expo pour 9 détenus impliqués et 800 visiteurs, il peut y avoir un effet de comparaison qui peut faire mal. Mais bon... Ce qui me soucie le plus, c'est la capacité qu'on aura à apporter la preuve qu'on n'est plus sur un champ concurrentiel entre établissements publics. On peut, quand une dynamique a été mise en place, se passer le relais. Parce que... C'est une formule que j'emploie souvent ces derniers mois : chacun a ses pauvres, ses handicapés, ses détenus. Il y a une manière... pas de privatiser mais chacun a fait son petit royaume dans tel hôpital, telle institution. Et puis la force de l'habitude, on travaille toujours avec les mêmes. Si j'étais au ministère, je trouverais vertueux, à partir du moment où il y a des investissements lourds qui sont faits, ou des équipes qui comprennent tout à coup tout l'intérêt de travailler avec des établissements comme les nôtres, d'avoir un système de roulement. Pas tous les ans forcément, ça peut être tous les 3 ans. Dans une réunion où [la ministre de la Culture et de la Communication] a mis en place l'éducation artistique et culturelle, le sujet est arrivé sur la table et j'ai constaté que le Louvre et Versailles étaient dans le même esprit. Et je pense que c'est aussi par manque de temps, parce que quand on est installé dans un partenariat et que ça se passe bien, il n'y a pas de raison que ça change. Et en même temps, on sent bien que les partenariats s'essouffent, il faut bien qu'à un moment donné on termine un projet. Il se trouve que je trouverais ces passages de relais comme quelque chose d'assez revigorant.»*  
(Directrice en charge des publics, Direction des publics et du numérique, Rmn-GP)

### **Nourrir les politiques publiques**

Enfin, le projet engage l'image de l'État. En effet, il signifie les politiques publiques développées, il en propose une représentation au regard du contribuable. De ce point de vue, la situation des deux structures n'est pas similaire, en raison des représentations sociales qui leur sont attachées.

---

226 Cette brochure était téléchargeable sur l'Internet via le lien suivant : [http://www.fondationcarasso.org/sites/default/files/redacteur/fichiers/fondation\\_carasso\\_brochure\\_fr.pdf](http://www.fondationcarasso.org/sites/default/files/redacteur/fichiers/fondation_carasso_brochure_fr.pdf)



D'un côté, développer des actions en direction de personnes considérées comme éloignées de la culture est un axe majeur des politiques culturelles aujourd'hui. Même si les sommes allouées au bénéfice de personnes condamnées par la justice peuvent être reprochées aux structures culturelles, ce type de projet permet de préciser la place de ces structures au sein de la société, de donner du sens à l'acte de production des expositions en « fai [sant] partager au plus grand nombre l'expérience de la beauté<sup>227</sup>. » Par là même, les acteurs engagés répondent à la dissension qui existe depuis quelques dizaines d'années entre la mission de production scientifique et celle de médiation. Cette dernière est multiforme : elle concerne les liens à l'art et à la culture, mais également les liens à la société, ses institutions et ses acteurs.

*« Quelle est votre responsabilité vis-à-vis de ces personnes-là ? Où commence-t-elle et où s'arrête-t-elle ?*

*Elle commence... C'est pas moi à titre personnel qui ait une responsabilité vis-à-vis d'eux, c'est moi et l'institution que je représente. Je pense qu'elle commence dans la proposition qu'on leur fait qui est une proposition riche, enrichissante, construite, fondée sur des objectifs. Ce n'est pas une proposition en l'air. Après je pense qu'il y a un moment où nous, on ouvre une porte où on est une passerelle vers quelque chose. On n'est pas un système de réinsertion, on n'est pas un système d'aide sociale. On est un facilitateur vers quelque chose d'autre. » (Chargée de projets culturels, Direction des publics et du numérique, Rmn-GP.)*

*« Et certes, les expositions qu'on fait à l'étranger ne sont pas toujours vues par tout le monde, parce que c'est pareil, c'est les gens fortunés qui vont voir ces expos, mais pas forcément. Il y a un public scolaire qui gratuitement va voir ces expos-là, et toutes ces expos qui sortent un peu du commun, qui sont pas faites par des commissaires, des conservateurs, qui sortent pas du sérail, qui sont un peu décalées, qui sont pas forcément pointues scientifiquement, qui font pas forcément avancer l'histoire de l'art, ça fait avancer peut-être la médiation culturelle et les gens qui ont la chance de voir ces expos, qui les auraient pas vues si elles n'avaient pas existé. Et donc pour moi, ce projet CPSF, j'ai compris que c'était ça, que c'était quelque chose de construit avec les détenus, pour les détenus, pour le personnel, les gardiens, les familles des gardiens et les familles des dix détenus commissaires. Et on avait un rôle à jouer, et qu'on le jouait. Et je trouvais ça super intéressant que ce soit un projet initié par le département des publics justement [...] parce que c'était vraiment du coup une optique "public empêché", c'était vraiment de la médiation, c'était vraiment un projet construit. » (Régisseur d'espace, Département des expositions, Rmn-GP.)*

D'un autre côté, si la prison doit surveiller et réinsérer, le sens commun lui attribue le devoir de punir et de susciter la repentance. Dans cette perspective, héberger des détenus dans un bâtiment neuf ayant suscité de lourdes dépenses

---

227 Rapport d'activité de la Rmn-GP, 2013, p. 3.

n'est pas communément admis par l'ensemble de la population française<sup>228</sup>. Que dire alors d'un projet culturel de l'ampleur de l'exposition « Le voyage » ? Il est à même d'alimenter les débats portant sur la prise en charge des détenus par les pouvoirs publics, les conditions de vie des détenus, le rôle et la place des prisons dans la société.

*« Ça reste un établissement qui est grand [...]. Moderne, bon, qui vise à offrir des réponses un peu nouvelles à travers, ce que l'administration pénitentiaire peut proposer en termes de gammes d'établissements. Disons qu'entre une vieille maison d'arrêt vétuste surpeuplée et puis le Centre pénitentiaire sud-francilien... C'est deux extrêmes, j'ai envie de dire. Avec cette caractéristique forte donc d'être un établissement pour peine, donc en n'accueillant que des condamnés qui viennent, pour le plus grand nombre, exécuter une peine. Peine plus ou moins longue, ça peut être deux, trois ans, mais ça peut aussi... il y avait des gens qui étaient pris en charge, condamnés à de très lourdes peines, très longues peines. Donc voilà le contexte un peu d'un établissement neuf, dans lequel l'administration, l'État a mis des moyens importants. »* (Directeur d'établissement, CPSF.)

Le risque est grand donc, mais les projets culturels, considérés comme « *projets positifs* » par les personnes interrogées, apparaissent à même de diffuser une autre compréhension de la prison. La médiatisation est donc centrale puisqu'elle contribue, selon eux, à former l'opinion publique. Le service communication de l'administration pénitentiaire s'approprie d'ailleurs ce type de projets afin de communiquer différemment et positivement. Sa propre visibilité au sein de la vie sociale lui apparaît moins problématique.

*« Le grand public moi on m'en a parlé d'ailleurs, mes proches qui ont vu, qui ont lu, ou les proches de mes proches d'ailleurs, qui ont lu des articles, vu des reportages, etc. Donc je pense que ça a eu un écho certain qui a permis de, voilà, inciter finalement les gens à considérer différemment la prison, en tout cas au-delà de la question de la récidive, des révoltes enfin des mutineries comme on les appelle au sein de l'établissement, des grèves des personnels, etc., etc. Même si évidemment une exposition compense pas la multiplicité des échos négatifs qu'on peut avoir dans la prison au cour d'une année. C'est quand même bien de montrer que ça existe. »* (Coordinateur culturel, Fédération Léo Lagrange, CPSF.)

*« Pour nous, c'est important parce que d'abord c'est très médiatisé, c'est un travail qui se fait en lien avec la détention, donc pour le service com aussi de l'administration pénitentiaire, on a une image de la détention qui s'ouvre, notamment ce qu'elle véhicule habituellement. Ça aussi c'est important. »* (Chargée du développement culturel, Bureau des politiques sociales et d'insertion – PMJ2, actuel Mi2 –, DAP.)

228 Un sondage réalisé par l'Ifop pour le *Dimanche Ouest France*, intitulé « Les Français et la situation des prisons » (octobre 2016), montre qu'en 16 ans l'acceptabilité sociale concernant les détenus s'est drastiquement affaiblie. À tel point que les auteurs du rapport concluent (p. 5) : « Ainsi, si l'on raisonne en termes d'acceptabilité sociale, les annonces gouvernementales de hausse du budget accordé aux prisons seront nettement mieux reçues si elles sont présentées comme ayant vocation à accroître d'abord le volume de places disponibles pour augmenter le nombre de délinquants incarcérés plutôt que si elles sont décrites comme devant permettre principalement de diminuer la surpopulation et améliorer les conditions de vie des détenus. » Pour consulter le rapport : <https://www.ifop.com/publication/les-francais-et-la-situation-des-prisons/> (rapport consulté le 15 avril 2020).

Les professionnels attendent donc des représentations médiatiques du projet, qu'elles dessinent l'image d'institutions ancrées au cœur de la société, en termes d'utilité et de pratiques sociales. En somme, des institutions qui apparaissent légitimes et représentatives de notre démocratie.

## Les coûts induits du projet

Ces profits sur le projet – sur la marchandise produite pour filer la comparaison avec les passages de Walter Benjamin – résultent d'un engagement financier et humain de la part de toutes les structures et ont un coût organisationnel important pour les deux partenaires principaux que sont le CPSF et la Rmn-GP.

## L'incommunicabilité des acteurs

Il existe une altérité assez radicale entre les deux structures principales du fait à la fois de la culture institutionnelle et de celle des acteurs. En effet, si les problématiques d'egos et de construction ou de renforcement des territoires professionnels apparaissent communs aux deux organisations, leurs procédures, structurations, culture professionnelle et objectifs sont nettement différents, voire divergents. Il en résulte une difficulté importante de compréhension réciproque dans le cadre pratique du projet.

*« En fait, moi j'ai le sentiment en fait qu'il y a eu un choc comme un volcan avec un iceberg. La Rmn ouvrait la prison en proposant ce projet d'une exposition qui ressemblait vraiment à une exposition du Grand Palais quoi ! On avait l'impression d'être à l'extérieur de la prison. Et se trouvait confrontée à un système qui, au contraire, est l'enfermement et qui se décline jusqu'au moindre détail avec ce principe. Donc c'était très difficile. »* (Conférencière, Rmn-GP)

*« Oui, comprendre comment fonctionne l'administration pénitentiaire, c'est pas simple, ça c'est sûr. Et du coup il faut pas se voiler la face, c'est très compliqué quand on est dans une discussion avec des partenaires de leur expliquer comment, qui fait quoi encore une fois, etc., etc. [...] Et moi j'apprends encore des choses hein, donc vous voyez, quand on vient de l'extérieur c'est compliqué. À l'inverse, moi je n'ai jamais véritablement compris comment fonctionnait la Rmn. On a beau m'expliquer, j'ai mis du temps à comprendre. »* (Coordinateur culturel, Fédération Léo Lagrange, CPSF)

La première caractéristique de l'administration pénitentiaire incompréhensible pour les professionnels de la culture est l'inertie de cette administration et l'impossibilité d'en comprendre les raisons et donc d'agir afin d'en limiter les effets négatifs.

*« Individuellement, ils [les professionnels de la détention] ont été absolument adorables. Collectivement, je ne sais pas. J'avais dit à [la chargée de projets culturels de la Direction des publics et du numérique de la Rmn-GP], peut-être qu'on pourrait*

*aller les voir et leur expliquer ce qu'on fait. Ça a été très compliqué. La Rmn leur a proposé des choses avec des visites d'expo, je crois qu'une personne s'est présentée. Individuellement, ils disaient "c'est bien, on a raison de faire ça, c'est positif, on voit les gars changer". Collectivement, c'est une telle inertie de règles, de sécurité. Ça peut se comprendre, ils sont là pour ça. Mais faire bouger ça..."* (Commissaire d'exposition, Maisons Victor Hugo, Paris.)

L'« obéissance à un ordre », reposant sur une « culture du secret », apparaît aux professionnels de la culture comme une deuxième caractéristique culturelle de l'univers pénal. Il leur semble alors que la retenue et l'autocensure est au fondement des pratiques professionnelles côté justice, quand la liberté d'expression guide le travail des professionnels de la culture.

*« Leur univers n'a jamais été expliqué. Nous, on leur a expliqué. Les expos, ils savent. Et en plus, c'était le cœur même du projet : allez au-devant des détenus et de l'administration pour leur expliquer ce qu'on fait. Donc c'est vrai qu'on avait une posture pédagogique forte. En allant dans un milieu qui n'a pas la vocation d'accueillir des œuvres, on se devait de faire de la pédagogie. Pour faire rentrer nos problématiques dans cet univers-là. En revanche, eux n'ont jamais renvoyé quoi que ce soit "vous demandez ça, pour nous, ça va être énorme". Il y avait un côté bon soldat "on nous a demandé de le faire, on va le faire". Après, les difficultés, expliquer les retards... jamais expliqués. Donc ça a continué d'être pour moi un univers que je connais mal [...]. Moi, j'ai senti beaucoup de discipline de leur part. De tous. Je ne sais pas de qui est venu l'ordre. Mais il y a un ordre qui a été donné et tout le monde s'y est plié. Sur le registre "les gars vous allez faire". Partant de là, il y avait même plus à discuter la nature même des choses puisqu'ils avaient ordre de le faire. Je n'avais pas devant moi des gens qui avaient leur libre arbitre. J'avais des gens qui étaient programmés pour faire le truc. Ça donnait un sentiment de docilité, un côté hyper discipliné. Ne pas faire état de problème, ou seulement de manière édulcorée. J'avais aussi du mal à avoir leur avis sur le projet. Une fois que ça a été fini. Au moment du bilan, je suis restée sur ma faim. C'est pour ça que j'ai voulu une étude sociologique. J'ai voulu une personne qui rentre dans le crâne des gens. J'ai pas réussi à avoir une parole franche. »* (Directrice en charge des publics, Direction des publics et du numérique, Rmn-GP.)

## CARNET DE TERRAIN

Le 26 mai 2014

### La parole autocensurée

Les réticences, les refus de l'échange, les évitements de certains sujets se trouvent du côté des acteurs de la justice. Ils offrent des signes d'auto-évaluation de la prise de risque à travers la prise de parole et sa publicisation potentielle. Le cadrage de la parole par l'organisation (demande d'autorisation à la hiérarchie) est doublé par un cadrage que s'impose l'individu. Deux cadrages de natures différentes, aux dispositifs différents, à la territorialisation différente (l'un réfère à l'institution AP ; l'autre à la place de l'individu dans l'organisation CPSF). Dans cela, quelle est la part de l'intérêt/désintérêt pour le sujet ?

## Exposer en prison

Cet ouvrage traite la question de la présence de l'art et de la culture en prison à travers l'exemple de l'exposition « Le voyage » au Centre pénitentiaire sud-francilien. Ce projet fut une aventure humaine et paroxystique pour l'ensemble de ses acteurs, qu'ils soient professionnels de la culture, détenus, surveillants ou conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation. Comment chacun s'est-il engagé et a-t-il vécu cette expérience ? Dans quels termes est-elle restituée ? Sur quels aspects un consensus s'est-il formé ? Quelles lignes de tension persistent ? L'approche communicationnelle des médiations déconstruit le récit fantasmagorique de l'action culturelle en prison et de sa réception par des publics atypiques : elle identifie les contradictions idéologiques, elle dévoile les enjeux de pouvoir, enfin elle redonne de la force aux voix minoritaires.

*Docteure et titulaire d'une HDR en sciences de l'information et de la communication, Delphine Saurier est professeure à Audencia (Nantes). Ses recherches portent sur des objets qui circulent, franchissent les frontières sociales et travaillent en profondeur la société et ses valeurs. Les diverses configurations de l'action culturelle et, notamment, la patrimonialisation d'hommes et de femmes illustres ou infâmes sont au cœur de ses réflexions.*

Photographies de Didier Plowy.



### **Direction de l'information légale et administrative**

La Documentation française  
[www.vie-publique.fr/publications](http://www.vie-publique.fr/publications)  
ISBN (papier) : 978-2-11-145254-1  
ISBN (PDF web) : 978-2-11-157368-0  
ISBN (ePub) : 978-2-11-157367-3